

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### RESILUX SA – (RE)NOMINATION D'ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS NON EXÉCUTIFS

---

Wetteren, Belgique – 17 avril 2010.

Le conseil d'administration de Resilux SA, suivant en cela l'avis du Comité de nomination, proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires, qui se tiendra le 21 mai 2010 (à 15 heures), la (re)nomination des administrateurs suivants :

**1. BVBA FVDH BEHEER (représentée par Monsieur Francis Vanderhoydonck)**

Nomination de la BVBA FVDH BEHEER, représentée par Francis Vanderhoydonck, en qualité d'administrateur indépendant non exécutif.

Francis Vanderhoydonck, qui – en sa qualité de représentant, d'une part, d'ASIT BVBA et, d'autre part, de Francis Vanderhoydonck CVBA – siège depuis le 19 novembre 1999 comme administrateur indépendant non exécutif au conseil d'administration et dont le mandat vient à échéance à l'Assemblée Générale des Actionnaires de 2010, se déclare rééligible, toutefois en sa qualité de représentant de BVBA FVDH BEHEER, pour un mandat d'un an commençant à l'Assemblée Générale des Actionnaires de 2010 et se terminant à l'Assemblée Générale des Actionnaires de 2011.

**2. BVBA LVW INT (représentée par Dirk Lannoo)**

Nomination de la BVBA LVW INT, représentée par Dirk Lannoo, en qualité d'administrateur indépendant non exécutif.

Dirk Lannoo, qui – en sa qualité de représentant de Lexxus BVBA – siège depuis le 19 mai 2006 comme administrateur indépendant non exécutif au conseil d'administration et dont le mandat viendrait à échéance à l'Assemblée Générale des Actionnaires de 2012, démissionne à compter de l'Assemblée Générale des Actionnaires de 2010 et se déclare rééligible, toutefois en sa qualité de représentant de BVBA LVW INT, pour un mandat de deux ans commençant à l'Assemblée Générale des Actionnaires de 2010 et se terminant à l'Assemblée Générale des Actionnaires de 2012.

Le conseil d'administration estime que ces deux personnes disposent encore de la formation, de l'expertise, de l'expérience et des connaissances qui sont requises pour la fonction de membre du conseil d'administration et que leur expérience et leurs connaissances sont au moins complémentaires à celles des autres membres du conseil d'administration. Le conseil d'administration est dès lors convaincu que ces personnes, du fait de leurs qualités professionnelles et de leur expertise, continueront à apporter une contribution essentielle à la société.

Les deux mandats répondent aux critères fonctionnels, familiaux et financiers d'indépendance qui sont prévus à l'article 526 ter du Code des sociétés et de la Corporate Governance Charter de la société. En outre, tant BVBA LVW INT, représentée par Dirk Lannoo, que BVBA FVDH BEHEER, représentée par Francis Vanderhoydonck, ont déclaré expressément qu'elles n'entretiennent aucune relation avec une quelconque société qui soit de nature à compromettre leur indépendance ; le conseil d'administration se rallie à cette déclaration.



RESILUX SA  
Damstraat 4  
B-9230 Wetteren  
Belgium

tel.: +32-9/365.74.74  
fax.: +32-9/365.74.75  
mail: [info@resilux.com](mailto:info@resilux.com)  
VAT: BE0447.354.397

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

Du fait de ces rénominations proposées, Resilux SA continue de répondre aux dispositions imposées par le droit des sociétés en Belgique et aux directives prescrites par le Corporate Governance Code belge en ce qui concerne la composition du conseil d'administration et des comités créés par lui.

---

RESILUX SA est une entreprise spécialisée dans la production et la vente de préformes et bouteilles PET. Ces préformes et bouteilles sont utilisées pour le conditionnement d'eaux, de boissons rafraichissantes, d'huiles alimentaires, de ketchup, de détergents, de lait, de bières, de vin, de jus de fruits, et d'autres liquides. L'entreprise, au départ familiale, a été fondée en 1994 et est cotée à Euronext Bruxelles depuis le 3 octobre 1997. RESILUX possède des unités de production en Belgique, en Espagne, en Suisse, en Grèce, en Russie, en Hongrie et aux États-Unis.